



LE RADON

La prévention en entreprise

En raison de son sous-sol granitique, la Bretagne fait partie des régions françaises les plus exposées au radon. Ce gaz radioactif inodore, incolore et inerte provient de la désintégration naturelle de l'uranium, présent dans les roches granitiques. Il peut s'accumuler dans les bâtiments et exposer vos salariés à des niveaux dangereux.

OBJECTIF

Cet atelier a pour objectif de sensibiliser et informer les employeurs sur le risque radon.

- Le radon et les effets sur la santé,
- Comment évaluer le risque ?
- Les moyens de lutte contre le radon.

PROGRAMME

- ↪ Origine, propriétés et effets sur la santé,
- ↪ Cadre réglementaire,
- ↪ Comment évaluer le risque ?
- ↪ Comment lutter contre le radon ?
- ↪ Les aides régionales radon.

POUR EN SAVOIR PLUS

Votre Service de Prévention et de Santé au Travail : 02 98 55 54 43

INSCRIPTION

Vous souhaitez inscrire votre entreprise à l'atelier «Radon», inscrivez-vous sur notre site internet : www.stc-quimper.org, onglet « prévention » ou prenez contact avec la Santé au Travail en Cornouaille.

- ⇒ **Public visé :**
Employeurs ou personnes en charge de l'hygiène sécurité.
- ⇒ **Durée :**
Sessions de 1 heures 30
- ⇒ **Intervenants :**
Atelier animé par l'un de nos techniciens en prévention
- ⇒ **Conditions d'organisation:**
 - En inter-entreprises
 - En visioconférence
- ⇒ **Groupe :**
14 personnes maximum